

## Elections

## Les candidats choisis surtout par Kinshasa

**Le choix des candidats aux législatives n'est pas simple et les personnalités locales s'inquiètent car, au PPRD comme à l'UDPS, faute de primaires, ce sont les états-majors des partis qui décident des listes provinciales à Kinshasa. Au MLC et dans les nouveaux partis, on recrute plutôt parmi les habitants de la région.**

Depuis le 1er septembre, les bureaux des partis politiques sont très agités. Le choix des candidats aux législatives nationales est délicat. Perplexes sur la popularité et les chances des uns et des autres à remporter le scrutin, les partis politiques tardent à déposer les listes au bureau de la Ceni. Qui y figurera? Les spéculations vont bon train. Des noms circulent sans certitude. Même les responsables locaux ne sont pas sûrs d'y figurer. Tout se décide à Kinshasa où sont basés les sièges nationaux des partis. Les élections primaires internes des partis n'ont été tenues. En ville, des tensions internes et des frictions sont visibles. La gestion des ambitions paraît compliquée au Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), auquel de nombreux hommes politiques ont adhéré, car les mandataires, les cadres des administrations publiques membres du parti, tous pensent postuler.

## Bousculade au PPRD

Selon l'honorable Jean Florent Ponde, secrétaire exécutif de la fédération du PPRD de la Tshopo, après le congrès du parti à Kinshasa, les délégations n'ont pas amené des listes des candidats. "Le secrétariat général a envoyé des mandataires à travers tous les territoires pour se rendre compte de la popularité des probables candidats. Même ceux qui ne sont pas du parti, peuvent figurer sur la liste pourvu qu'ils nous fassent gagner un siège", précise-t-il. D'autres membres du parti qui passent le plus clair de leur temps à Kinshasa peuvent aussi être choisis au détriment des locaux. Même les transfuges d'autres partis ou les nouveaux adhérents à la place des militants de la première heure. Pour certains membres du PPRD, la hiérarchie a misé sur certains candidats sans tenir compte de leur popularité réelle.

Pour n'avoir pas été choisie par son parti, Madame Niki Imayonda, ancienne ministre provinciale et membre fondateur du PPRD postule en indépendante. "Sur demande de mes électeurs dans mon territoire d'origine", dit-elle déterminée tout en soulignant qu'elle reste membre du parti. D'autres ici comme dans les autres partis voient leurs ambitions étouffées dans l'œuf et ruminent en silence. Certains membres de l'opposition qui ont adhéré au parti au pouvoir et qui n'ont pas été alignés se disent aussi déçus.

Lors de son message à l'occasion de la fin du Ramadan, l'imam a invité les musulmans à ne voter que les candidats musulmans s'estimant marginalisés lors de la première législature et sans espoir de figurer sur la liste actuelle. "Que les élections ne nous divisent pas, il y aura de la



place pour tout le monde", poursuit le député Ponde. Certains militants promettent de ne pas voter pour le candidat désigné par le parti.

## Absence d'élections primaires

"Nous avons envoyé les candidatures de tous les territoires après des voyages de repérage et ceux qui se sont déclarés dans les milieux où nous ne sommes pas passés. C'est à Kinshasa de décider", affirme Médard Wabenga, porte-parole de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à Kisangani. Parmi ces candidats, des militants fidèles, des transfuges et des retournés qui avaient émigré dans d'autres partis.

Au Mouvement de Libération du Congo (MLC), les candidatures sont retenues sur la base du niveau intellectuel, du militantisme, de la crédibilité et la moralité dans son milieu de vie et de la fidélité au parti pendant les moments durs, selon docteur Simon Bokongo, secrétaire fédéral. "Kinshasa n'a rien changé de la liste qu'on a envoyé des gens qui habitent à Kisangani indépendamment de leurs origines car il n'y a pas des compétences à amener d'ailleurs. On ne prend pas quelqu'un à cause de son argent", souligne le docteur Simon Bokongo. Les nouveaux partis quant eux séduisent les notabilités, les enseignants d'université, ...capables de drainer les foules pour figurer sur leurs listes.

La rédaction

## Des commerçants expatriés, détaillants illégaux mais nécessaires

**Depuis plusieurs années, des commerçants expatriés vendent au détail au mépris de la loi qui réserve en principe le petit commerce aux seuls nationaux. Certains Congolais protestent, mais manquent de capitaux pour investir dans ces activités.**

## A LIRE EN PAGE...

- 1 - Elections/Les candidats choisis surtout par Kinshasa  
- Des commerçants expatriés, détaillants illégaux mais nécessaires
- 2 - Elections/La compétence avant la tribu
- 3 - Frauder pour passer dans la classe supérieure  
- LA VILLE EN BREF  
- ÉCHOS DE PROVINCE
- 4 - Basoko/L'huile de palme fait revivre Lokutu  
- Kinshasa nde eponi ba candidats députés

Sur instruction du patron, nous vendons au détail DVD, brosses à dents, paires de chaussettes, CD, torches, boucles d'oreilles, chaînettes, babouches... ", énumère Solange, caissière dans un magasin tenu par des Chinois. "Nous vendons au détail dans tous nos magasins dans les différents coins de Kisangani", ajoute Jolie, caissière dans un autre magasin chinois.

Dans ces magasins, le prix d'un bien est en général égal, parfois même inférieur au prix pratiqué dans le marché central par les petits commerçants congolais. Depuis 2008, l'arrivée des commerçants chinois a accentué la vente au détail par des expatriés. Ce qui inquiète certains locaux, comme cette vendeuse : "Bientôt ils vont proposer aussi du jus, comme tout congolais !" Cette concurrence n'est pourtant pas nouvelle. Avant les Chinois, depuis plus de 15 ans, des Indo-pakistanaïes et des Libanais faisaient déjà du petit commerce. En plein cœur du marché central de Kisangani, les Ouest-africains (Maliens, Séné-

galais, etc.) vendent eux depuis plus de 20 ans des petits objets par pièce. Certains ont acquis la confiance des acheteurs pour leur franchise lors de la pesée.

Pourtant, selon maître Lelo Di Makungu, avocat près la Cour d'appel de Kisangani, "les expatriés sont considérés comme des grands investisseurs. Ils sont appelés à exercer le commerce général, donc l'exportation et importation, pas la vente au détail comme ils la font actuellement". L'ordonnance loi N° 79-021 du 2 août 1979 complétée par l'arrêté interdépartemental N°0029/80 du 7 avril 1980 en son article 5, réserve l'exercice du petit commerce aux seuls nationaux. Et tout Congolais doit avoir une patente. Mais, sur le terrain, les expatriés font tout : importent, exportent, vendent en gros (par sac, ballot, carton ou caisse), en demi-gros et au détail. Par commerce de détail, on entend la vente de toute denrée effectuée, après déballage, article par article, ou par exemple au poids. (suite à lire page 2)

## Elections

# La compétence avant la tribu

**Certains candidats affichent souvent leur tribu ou leurs origines plutôt que leurs compétences pour être élus. Les lois du pays interdisent cependant de tels discours susceptibles de déboucher sur la violence. Que pensent les acteurs politiques et analystes ?**

## Médard Wabenga, porte-parole de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS)

La crise identitaire est apparue vers les années 60 mais les colonisateurs avaient réussi à l'anéantir au profit de la cohésion nationale. Pour preuve, il y avait des gens élus dans une province qui n'est pas la leur. Dans les années 90, le régime a opté pour l'administration par les originaires. Actuellement, la plupart de cadres



Médard Wabenga, porte-parole de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) © Mongongo

de l'administration publique (enseignement, santé,...) sont des originaires de tel district ou territoire de la Province Orientale, alors qu'il s'agit de la gestion de la chose publique. L'UDPS lutte contre le tribalisme, le népotisme et le choix basé sur la religion. On n'est pas élu seulement par les membres de sa tribu et on n'est pas mieux servi que par eux. Les candidats doivent bannir ce discours et parler du changement de mentalité.

## Député, Jean-Florent Ponde, secrétaire exécutif fédéral intérim du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD)

Le clivage entre originaires et non originaires est un vieux discours. On prône l'effort de tous pour la reconstruction. Kisangani est une ville universitaire et cosmopolite où on trouve toutes les ethnies. A Kingakati [ferme présidentielle à la périphérie de Kinshasa, Ndlr], après notre congrès, le président de la République nous a invité à la discipline du parti, à la cohésion et la détermination. En mai dernier, quand l'un de nos cadres avait déclaré que les non originaires doivent aller dans leur province d'origine pour se faire élire, nous avons condamné cela.



Député Jean-Florent Ponde, secrétaire exécutif fédéral intérim du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) © Mongongo

D'ailleurs sur notre liste des candidats et de leurs suppléants, il y a des Congolais d'autres provinces qui ont servi cette ville et notre parti. Dans la fédération du PPRD, il y a des cadres non originaires. Le coordonnateur de la majorité présidentielle (MP) est du Maniema.

(suite de la une)

“Les expatriés peuvent avoir l'autorisation présidentielle pour exercer le petit commerce (loi n°73/009 particulière du 5 janvier 1973 sur le commerce modifiée par la loi n°74-014 du 10 juillet 1974). Mais, cette dérogation ne peut en aucun cas devenir une règle, moins encore une source d'abus”, insiste Maître Lelo.

### Appliquer la loi, éviter l'insolvabilité

Le plus souvent, les autorités se contentent de faire payer aux étrangers des pénalités lorsqu'ils se démarquent des activités commerciales mentionnées sur leur numéro de registre de commerce. Gilbert Mimolo, chef de travaux à la Faculté des sciences économiques et de gestion, estime qu'il y a deux poids, deux mesures : “Les expatriés sont protégés par certaines autorités et les nationaux sont sujets à des tracasseries des services publics.”

Un membre du comité de l'Association des commerçants de Kisangani (AC-KIS) explique que la petite et moyenne entreprise souffre, car l'exportateur

## Docteur Simon Bokongo, président fédéral de Mouvement de Libération du Congo (MLC)

L'éclairage public de la ville et le goudron autour du marché central ont été construits sous le mandat des gouverneurs non originaires. C'est l'œuvre d'un gouverneur originaire du Maniema. Il n'y a pas une seule tribu, commune ou Eglise qui peut élire un député. Cette vision ne va pas aider Kisangani à aller de l'avant. Si la province n'est pas développée, ce n'est pas parce qu'on est originaire ou non originaire mais plutôt par la non observance des règles de gestion républicaine.

L'appartenance à tel district, territoire ou province ne suffit pas pour devenir un bon chef. Nous prônons la compétence, la crédibilité, l'éthique et la morale dans la gestion. Le MLC va produire à Kisangani des députés d'autres provinces.

Ne pas croire que la seule appartenance à une région suffit pour devenir un bon chef.



Docteur Simon Bokongo, président fédéral de Mouvement de Libération du Congo (MLC) © Mongongo

## Benoît Kuda, politologue à l'Unikis

Cette question d'identité est une réalité non seulement politique mais surtout sociale. La tribu est la référence de solidarité pour ceux qui quittent les villages pour la ville. En 2006, il y avait des associations tribales qui ont plus influencé le choix des candidats par leurs bases. Les rencontres tribales sont remarquables dans les différentes annonces dans les médias en cette période électorale. Les populations ont voté sur la base de cette solidarité. Même au niveau national, les



Benoît Kuda, politologue à l'Unikis © Mongongo

dirigeants des partis politiques font le choix des autochtones pour être candidats dans leurs milieux respectifs. Si la population se base sur la tribu ou l'ethnie, elle ne votera pas pour les compétences. Il faut tenir compte des compétences intellectuelles et du projet de société. Le discours politique est toujours hypocrite. Nous allons nous dépasser en disant si on vote la tribu, on vote la médiocrité.

Hortense Basea

assure lui-même la distribution des produits aux consommateurs et fixe le prix sans un suivi des services de l'économie. De leur côté, les commerçants locaux ne sont pas structurés en de petites associations compétitives et manquent de capitaux. Résultat, selon un agent de la Fédération des entreprises du Congo (Fec), les commerçants nationaux achètent toujours à crédit. Ce qui pousse certains expatriés à vendre eux-mêmes directement leurs produits pour éviter l'insolvabilité.

“Exiger l'application de cette loi est une bonne chose, mais nous devons être capables de fournir ces produits manufacturiers sur les marchés à un prix abordable comme eux”, pense un économiste. “Nos commerçants n'ont pas assez de fonds pour importer de grandes quantités de marchandises. Je les vois plus importer des habits et pas des produits manufacturiers, ni de l'agroalimentaire”, observe un agent du service de l'économie.

Hortense Basea

# Frauder pour passer dans la classe supérieure

**Les mauvais élèves qui veulent passer dans la classe supérieure sont de plus en plus nombreux à fabriquer de faux bulletins. Ils les présentent dans des écoles qui ne les contrôlent guère, plus intéressées par les primes que par le niveau des enfants. Parents et enseignants sont complices de ces fraudes.**

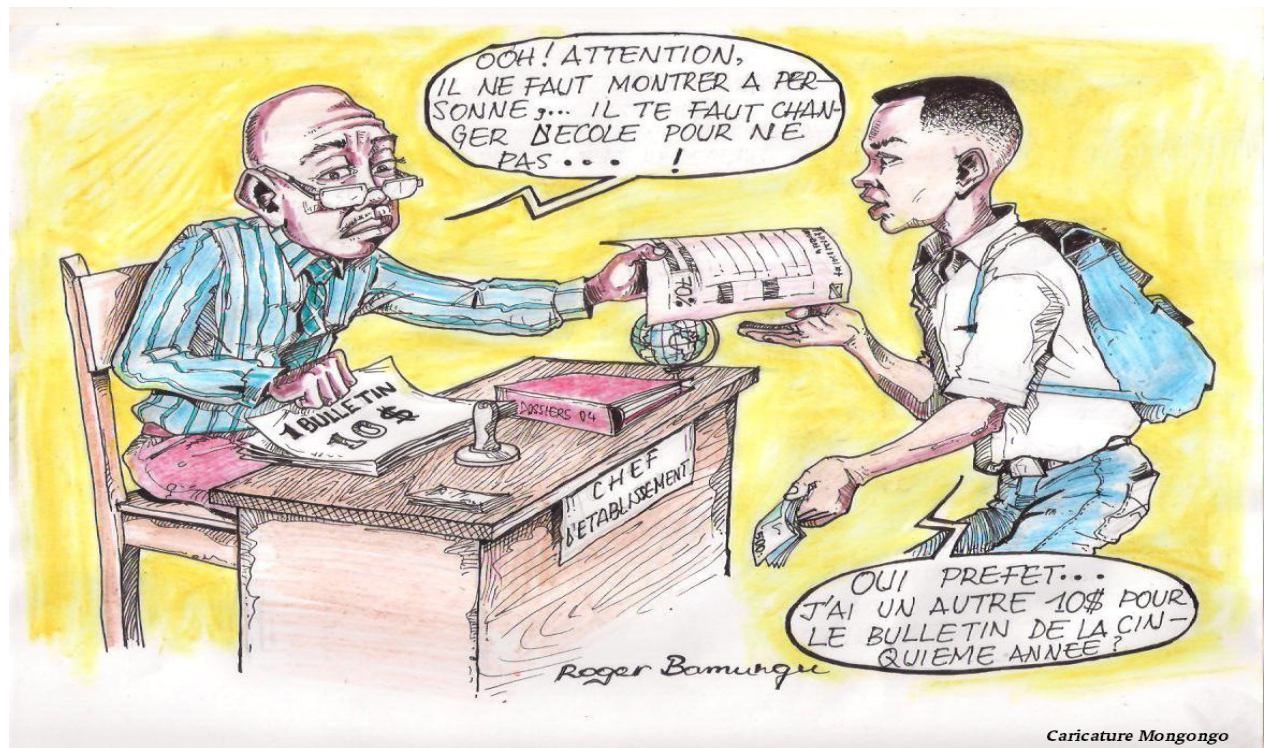
Chaque année, de nombreux élèves changent d'écoles pour éviter de redoubler. Ils fabriquent de faux bulletins des écoles où ils ont échoué et s'inscrivent dans une autre école dans la classe supérieure. Dans les différents coins des artères de la ville et dans les centres informatiques, des élèves tournoient avec des bulletins en mains. Des faussaires imitent les signatures des préfets d'écoles, les sceaux. «Je délivre toutes sortes de pièces scolaires et je ne suis pas le seul. Beaucoup de gens viennent me voir ou m'appellent au téléphone pour ce service...», explique un fabricant de sceaux et bulletins assis derrière sa table non loin du marché central. Il n'est pas rare de voir un élève avec cinq bulletins de cinq écoles différentes en cinq ans et des options différentes (pédagogique, commerciale, littéraire, électricité, sciences sociales...). «Ces élèves ont une formation bâclée. Ils ont des diplômes mais ne savent ni parler ni écrire en français. C'est parmi eux qu'on trouve ceux qui présentent cinq fois les examens d'Etat sans jamais réussir», souligne Justin Lumaliza, chef de sous-division urbaine de l'EPSP/Kisangani. «Deux enseignants de l'Institut Marantha ont été révoqués le 1er septembre pour la vente de bulletins après le rapport d'une commission d'inspecteurs», ajoute-t-il.

Les fautifs n'écopent que d'une peine administrative et non de sanction pénale alors que le code pénal en son article 121 punit d'un à quinze ans d'emprisonnement et d'une amende ceux qui auront contrefait ou falsifié les sceaux, timbres, poinçons ou marques de l'Etat congolais et des administrations publiques ; ceux qui auront fait usage de ces objets contrefaits ou falsifiés et ceux qui auront sciemment exposé en vente les produits de ces contrefaçons ou falsifications.

## La loi du moindre effort

Depuis plusieurs années, rares sont les élèves qui acceptent de redoubler une classe. Certains élèves fabriquent seuls ces bulletins, d'autres avec la complicité de leurs parents. «C'est nous qui payons les enseignants; pas question que mon enfant reprenne la classe et que je paye les mêmes primes deux années de suite», s'exclamaient dans sa parcelle un parent à la veille de la rentrée scolaire dans la Commune Kabondo en allant inscrire son enfant. Enseignants et responsables d'école jouent le jeu. «Face à mon insistance pour que ma fille monte en 6<sup>ème</sup> année. Le directeur m'a demandé de payer 20\$ pour un nouveau bulletin à condition que l'enfant s'inscrive dans une autre école», raconte une maman partie voir un directeur d'école pour vérifier les notes de sa fille. Mais le père s'y opposa et la fille a repris sa classe. Les enseignants de différentes écoles se rendent souvent ce service. «J'ai fait signer à mon directeur dans la masse des bulletins de notre école, un bulletin pour le cousin d'un ami enseignant qui devait entrer en 3<sup>ème</sup> dans une école. Il y a des choses qu'on ne peut s'interdire entre amis...» raconte un jeune enseignant.

Echanger les palmarès De fait, les responsables de plusieurs établissements scolaires ne se donnent plus la peine d'échanger les palmarès (document qui contient les résultats des élèves). Or il permettrait d'attraper facilement ces frau-



Caricature Mongongo

deurs. L'expérience de l'Institut Tufuate en est l'illustration. «Le préfet de cet institut est si rigoureux qu'il n'hésite pas, s'il a le moindre doute sur le bulletin qu'on lui présente d'aller vérifier le palmarès de l'école de provenance de l'élève», témoigne un élève démasqué avec un faux bulletin. Mais le souci de gonfler l'effectif des élèves de l'école pour percevoir plus de primes l'emporte souvent sur la conscience professionnelle. Victor Ngabu, préfet de l'Institut Mbolitini regrette cependant que très peu de parents contrôlent la scolarité de leurs enfants.

Vincent Baruani Mwenda

## Des élèves piratent les résultats pour s'inscrire à l'Université

Depuis 2008, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a décidé de publier les résultats des examens d'Etats sur son site internet. Mais la liste des noms par école n'est pas protégée par un programme informatique spécialisé. Certains élèves qui échouent aux examens, copient la liste de leurs écoles, effacent le nom, le sexe, les résultats d'un autre et mettent les leurs. Ils l'impriment et la déposent à l'université comme preuve de réussite. Ici aussi, le contrôle n'est pas rigoureux. Comme le diplôme d'Etat original arrive en retard, ces élèves s'inscrivent à l'université ou dans les Instituts supérieurs. Ils terminent le cursus et obtiennent l'attestation tenant lieu de diplôme original qui est également délivré à l'université après plusieurs années. Des retards administratifs qui favorisent la fraude.

Pépé Mikwa

## LA VILLE EN BREF

### Grève à la fonction publique

Dans une lettre adressée au gouverneur de province, l'intersyndicale du secteur public regroupant dix syndicats de Kisangani a annoncé une grève illimitée à partir du 9 septembre. Ils demandent la prise en compte des revendications contenues dans les différents cahiers des charges adressés à l'autorité provinciale : l'octroi des matricules à environ 13 000 agents de la province qui travaillent depuis plus de dix ans, les salaires des 2000 agents de l'Etat qui sont immatriculés. Le paiement des salaires le 20 du mois.

Ils demandent aussi l'envoi à Kinshasa des données des contrôles biométriques des agents de l'Etat au ministère provincial de la Fonction publique depuis juillet 2010. Le ministre de tutelle dénonce lui le non respect de la procédure et les revendications exagérées des syndicalistes.

Les fonctionnaires ont aussi demandé aux commerçants de ne pas payer les taxes d'étalage au marché central. Les grévistes seront Place des martyrs de 8 h à midi tous les jours. Des policiers gardent depuis lors ce lieu. Les agents se réunissent devant les divisions en faisant retentir des sifflets. Selon les syndicalistes, certains chefs de division intimident leurs agents sous la pression d'autorités politico administratives.

## ECHOS DE PROVINCE

### Isangi

### Les syndicalistes chassent les enseignants des écoles

«Nous avons réunion et nous devons être ensemble», a déclaré François Befonga, syndicaliste de SYECO Isangi au préfet de l'Institut Lomami le 7 septembre jour du début de la grève des enseignants. «Ils sont venus me faire sortir de la salle alors que moi je veux aider mes petits frères», raconte Moïse Basila, sorti de sa classe parce qu'il donnait cours contrairement au mot de grève lancé par SYECO. Les enseignants sillonnent, en effet, les écoles pour faire exécuter leur décision. Cette grève est suivie en partie dans les écoles publiques du chef lieu du territoire. Mais la plupart des préfets pensent que si la grève n'est pas nationale, elle est sans impact et craignent la politisation de ce boycott des enseignants pendant cette période sensible des élections. «Nous avons vérifié auprès de nos collègues à Kinshasa ils étudient normalement», indique le frère Billi. «Les politiques peuvent considérer cette grève comme un sabotage du pouvoir», s'inquiète le préfet Jean Claude Kitambala. «Nous sommes fatigués de ces grèves qui n'ont aucune incidence dans notre vie» estime Moïse Basila, comme d'autres enseignants. Cependant les syndicalistes veulent que le gouvernement paye le vrai palier de

Mbudi et mécanise les enseignants des nouvelles unités. «Pour l'intérêt supérieur de nos enfants nous devons négocier», conseille de son côté Charles Gelongo un parent d'élève. La plupart des enseignants grévistes sont d'accord à condition que les parents acceptent de payer les frais des études au moins deux fois par an comme à Kinshasa. «Nous n'allons pas reprendre tant que nos réclamations ne trouvent pas de réponse», souligne Dieudonné Wenda, secrétaire territorial de SYECO Isangi. En attendant les élèves continuent à venir aux écoles publiques du centre d'Isangi. A l'intérieur (Yabaondo, Yangambi, Imbolo...) les cours se donnent normalement.

Joseph Bassay

### Ubundu

### Attaque à la grenade de la résidence privée d'une autorité

Dans la nuit du 9 septembre, la résidence privée de Jean-Pierre Daruwezi ancien administrateur général de l'Agence nationale de renseignement (ANR), aujourd'hui ministre de l'économie nationale a été attaquée par deux grenades. La sentinelle de cette maison en construction, inhabitée, e entendu une explosion vers une heure du matin. Seule la porte d'entrée a été légèrement endommagée. La seconde grenade trouvée à côté de la grande salle de réunion n'a pas explosé. Le lieu a été interdit de circulation par les agents d'Handicap international en attendant l'arrivée des démineurs. Cette situation plonge la population dans la peur en cette période électorale, vu ce qui vient de se passer à Kinshasa et au Katanga. C'est une sorte d'intimidation, car «la petite sœur du propriétaire de cette maison est candidate à la députation nationale à Ubundu», affirme un habitant de cette cité. Un notable y voit en cela une façon de faire peur à la population hostile aux dirigeants actuels.

Fidèle Lutula

### Page noire

La presse boyomaise de nouveau en deuil. Valérie Bamela journaliste à l'Agence Congolaise de Presse (ACP) est décédée le matin du samedi 10 septembre de suite d'une maladie. Elle était depuis 2007 attachée de presse au gouvernement de province. Six journalistes sont morts cette année, Brigitte Angela (RTNC), François Tokumbe (ACP), Pascal Korone (RTA/Journal Karibuni), Patrick Lionga (Le Thermomètre), pasteur Lilenga (RTEDI) de maladies qui auraient pu, pour la plupart, être soignées s'ils avaient pu bénéficier de soins de qualité. Paix à leurs âmes

**Basoko**

# L'huile de palme fait revivre Lokutu

**Les nouvelles plantations de la société d'exploitation du palmier à huile au Congo (PHC) à Lokutu, à 250 km en aval de Kisangani dynamisent la cité. Mais l'absence d'huile sur le marché local mécontente les habitants qui réclament aussi des écoles, ponts...**

Depuis fin 2010, la société d'exploitation du palmier à huile au Congo (PHC) a accru sa production à Lokutu, cité à 250 km en aval du fleuve dans le territoire de Basoko. Elle renouvelle progressivement ses équipements après la crise accentuée par les années de guerre (1998-2003). Plus de 500 agents, trois fois plus qu'entre 2002 à 2008, sont utilisés dans les nouvelles plantations. La cité revit.

De 4 h du matin à 23 h, les maisons des responsables de l'entreprise, des chefs de l'administration publique, la paroisse sont électrifiées par un grand générateur. Les bistrottes fournissent de la bière froide et les gens regardent la télé. De nuit comme de jour, les véhicules vrombissent. "Il y a deux ans, nous n'avions ici qu'un seul véhicule aujourd'hui on en compte une dizaine pour sillonner les zones où se trouvent les plantations", souligne le chef de cité de Lokutu, Jérôme Epis Lombo. Ils transportent aussi certaines autorités.

Les nouvelles plantations s'étendent entre Lokutu et Mosite séparés de 25 km. Chaque matin, les populations font la navette entre la rivière et les pépinières de Mosite pour arroser les jeunes plants. "Nous sommes très contents de l'accroissement des activités", se réjouit Bernard, un travailleur. L'ambiance est la même à Lokumete, une autre succursale. Cependant les plantations n'ont que deux ans et la production d'huile n'est pas encore très rentable indique un syndicaliste.

**À couteaux tirés avec la population**

L'entreprise cohabite cependant difficilement avec la population. Les nouvelles plantations occupent les forêts jusqu'alors cultivées, les obligeant à aller plus loin. Dans cinq villages, "les habitants n'ont pas d'espace pour cultiver car la société a dépassé les limites", s'indigne le chef de secteur de Lokutu, Jean Pierre Mefela.

La compagnie PHC donne à ses travailleurs 5 à 15 litres d'huile par mois. Pratiquement tout le reste de la production est exporté à Kinshasa. Les gens de la région

ont du mal à s'en procurer. Sur le marché l'huile est rare et la vente très surveillée pour lutter contre le vol des noix de palme. Selon le chef de cité, un marché noir appelé Singa Mangele est implanté à la périphérie. "Les gens viennent de Kisangani et d'ailleurs pour acheter l'huile frauduleusement", précise-t-il. "Nous sommes arrêtés si on nous voit avec un bidon d'huile", indique Beligo, un habitant qui en transporte quatre sur son vélo pour Kisangani. En juillet et août dernier, près de cinq personnes auraient été envoyées au parquet de Kisangani. Une information non confirmée par le chef de Cité Bandu. Aussi, les gens qui vendent cette huile préfèrent le faire ailleurs. Le chef de secteur de Lokutu estime lui surtout que la société n'encourage pas le développement local : "Notre école est prête à tomber, le vent a emporté les tôles de mon bureau et le pont en plein village est délabré, la société fait sourde oreille."

**Des Cantines et jeunes plants pour la population**

Selon lui, il existait auparavant des cantines communautaires pour se ravitailler en huile de cuisine et des produits manufacturiers. Il y a deux mois, il a écrit à la population pour demander la vente d'huile et la distribution des jeunes plants à la population. La paroisse catholique de Lokutu a planté deux hectares de palmiers il y a deux ans. "Les noix seront transformées par la société et notre part sera vendue aux communautés locales", indique l'abbé Jean Claude Bafengo, curé de la paroisse.

À Imbolo, la Busira Lomami, une autre compagnie d'huile de palme à 100 km de Lokutu de 100 km dans le territoire d'Isangi a une cantine de vente d'huile et distribue presque chaque année des plants aux populations riveraines. "Cette politique nous a permis de réduire de 70% le pillage de nos plantations par les populations locales", informe un chef de plantation de la Busira.

Joseph Bassay

## Kinshasa nde eponi ba candidats députés

**Boponi ba candidat député ezali na nkwokoso na yango, bankumu ya mboka bakomi kotungisama. Ezala o PPRD to na UDPS, bobele bakambi ba likolo nde bazali kotinda na Kinshasa nkombo ya baye basengeli bapona bango. O MLC mpe masanga masusu ma sika bakomi nde kopono bobele bato ba bituka bya bango.**

Banda mwa 01/09 bilo ya masanga ma politiki ekomi na makambo kilikili. Yango ezali mpo na koyeba nani bakotinda nkombo ya ye mpo awele ebonga ya député. Awa mpe bango moko bazali kotatabana mpo na kotala makambo maye yango esali 'te batungisama mpo ya kokende kotika nkombo ya bato ba bango o bilo ya Ceni zambi bayebi te nani akoki kolonga. Bilobaloba eyaka nsima soko nkombo ya songolo ekobima. Ata bankumu ya mboka bayebi te soko nkombo ya bango ekobima. Mikano minso miutaka bobele na Kinshasa. O bituka bato basanganaki te mpo na kopono yambo ya kotinda nkombo. Yango bozangi boyokani bozali komonono polele o ntei ya masanga ma politiki.

O lisanga PPRD moto nyoso alingi se nkombo ya ye ebima mingi baye bautaki kokoto o lisanga liye. Ezala ba-mandataire to bakambi banene ba leta moto nyoso alingi se atiya elongi ya ye .

**Kowela eleki o PPRD**

Mpo na honorable Jean Florent Ponde, secrétaire exécutif ya fédération PPRD Tshopo, nsima ya likita line ne lisalemaki na Kinshasa, baye bakendeki bamemaki nkombo ya ba-candidat te. "Secrétaire général atindaki bato mpo ya koyeba ba nani bato balingi bango mingi o bisika bazwami. Ata baye nkombo ya bango ezwami na mikanda te kasi bakoki kozala na litomba soko bakoki kolonga o maponomi", elobi ye. Ata baye baumeli na Kinshasa bakoki kozwa bisika bana mboka basengeleki kotiye nkombo. Ata baye bauti o parti mosusu bakoki mpe koponama o esika ya bato

baye basila kouwela o parti ya bango. Bato basusu ba PPRD balobi 'te parti ya bango etindi nkombo ya ba-candidat naino bayebi te soko bato bana balingi bango.

Awa bamponaki te na lisanga lya ye, mama Niki Imayonda ; ministri wa kala wa etuka mpe moko wa bakeli lisanga PPRD atiyi elongi ya ye na lolenge la ye (indépendante). Lokola bato ba territoire ya ngai basengi ngai natiyi elongi mpe natikali moko wa lisanga lina. Ata na masanga masusu bato mingi basali bango se bongo mpe bazali koyimayima. Baye batikaki masanga ma bango ya opposition mpe bazwi esika te bazali se koyoka mpasi bongo.

Na nsangela ya ye na nsuka ya Ramadan, Imam asengaki na ba-islamu banso bapona bobele baye bapona-maki te na mbala eleki to mpe balingi te 'te bakotiye nkombo ya bango na mbala eye. Maponomi makabola biso te, moto nyoso akozwa esika, elobi député Ponde. Bato basusu bakani 'te bakopona baye batindami na parti na bango te.

Eteni ya yambo ya maponomi esalemaki te "Totindaki nkombo iuti o territoire inso nsima ya koyeba baye balingi bapona o bisika tolekaki. Bobele Kinshasa nde ekozwa mokano mwa nsuka", elobi Médard Wabenga, molobeli wa lisanga UDPS/ Kisangani. Kati na bango, bailisanga, bato bauti o masanga masusu na baye bazongelaki biso nsima ya koyengayenga.

O MLC, bazali se kopono bato ba matangi, bato bami-pesi mobimba na lisanga, mpe baye bazali na ezalela elamu bipai bazwami na bolakisaka loboko la bango o

lisanga na ntango ya mikakatano, lokola elobi docteur Simon Bokongo, secrétaire fédéral wa MLC. Kinshasa ebongolaki soko moko te nkombo iye Kisangani etindaki zambi eloko moko ya mayele koleka ekoki kouta libanda te. Bazwaka moto mpo na mbongo te, elobi docteur Bokongo. Masanga masusu nde ezali kosenginya bankumu, balakisi ba université,...bakoki kozala na bato ebele nsima ya bango.

La Rédaction

**MONGONGO**

Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr**Editeur, rédacteur en chef :**

Ernest Mukuli

**Tél : +243 (0) 81 200 63 99****Secrétariat de rédaction :**

Pepe Mikwa

**Tél : +243 (0) 99 808 78 81****Equipe rédactionnelle :**

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Ernest Mukuli

**Correspondants en province :****Isangi :** Joseph Bassay**Ubundu :** Fidèle Utula**Bondo :** Vermont Kote**Isiro :** Richard Tandro**Buta :** Collard Limbombe**Bunia :** Ousmane Sylla, Serge César Ndashora**Traduction****Lingala :** Pierre Komba**Swahili :** Jean Fundi**Dessin :** Roger Bamungu**Distribution et maquette :**

Jimmy Bakelenge

**Tél : +243 (0) 85 338 93 25****Commercial :**

Gertrude Nabiata

**Tél : +243 (0) 85 338 06 84****Supervision et formation :**

Syfia international

contact@syfia.info

**Tél : 33 (0)4 67 52 79 34****Abonnement annuel :** (24 numéros) 20 \$.**Abonnement de soutien :** 50 \$ minimum.**Points de vente :** Bibliothèque centrale et Faculté des sciences Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Espace culturel Ngoma, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussé Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas, Paroisse Christ Roi Mangobo,**Publi-reportage**

**CEDEN explique les processus FLEGT en RDC aux membres de la société civile de Province Orientale en vue de les doter des moyens adéquats de suivi des négociations d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre la République démocratique du Congo et l'Union Européenne.**

Du 6 au 8 septembre, le Cercle Pour la Défense de l'Environnement (CEDEN), Ong de protection de l'environnement, a organisé un atelier d'information des membres des organisations de la société civile de la Province Orientale sur le processus de négociation d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre la République démocratique du Congo et l'Union Européenne. Cet accord vise à lutter contre l'exploitation et le commerce illégal du bois.

Toute entreprise qui exploite et commercialise le bois doit avoir une existence légale en RDC ; détenir les droits d'accès légaux aux ressources forestières ; respecter les droits des populations locales et autochtones ainsi que ceux des travailleurs. Elle doit en outre respecter les lois sur l'exploitation, la transformation, le transport et le commerce du bois et payer les taxes et impôts. La vérification se fait au port de Matadi avant toute exportation dans un pays de l'Union Européenne.

Les acteurs de la société civile et les représentants des communautés locales des lieux d'exploitation de bois ont créé un groupe de travail chargé de collecter les informations de terrain et de les envoyer à Kinshasa aux trois membres de la société civile qui siègent à la commission technique de négociation entre le gouvernement congolais et les exploitants industriels de bois. Selon le Coordonnateur du CEDEN, Mathieu Yela, cet accord va perdre son caractère volontaire en juin 2013 et deviendra contraignant pour les deux parties (la RDC et l'UE) d'où l'importance de parvenir à un accord gagnant-gagnant. "Nous venons d'intégrer le processus en retard mais cela ne nous empêche pas de travailler pour intégrer les attentes des communautés dans ces négociations", a-t-il souligné.